

## Délibération du Comité

Assemblée générale du 7 avril 2023

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le 20/04/2023

ID : 021-200049922-20230407-022\_23\_DEL-BF



Date de convocation : 30 mars 2023

Date d'affichage : 30 mars 2023

Membres	En exercice	144	Vote	Pour	83
	Présents	81		Contre	0
	Pouvoirs	3		Abstention	0
	Votants	83		Total	83

(M. Jacques Jacquenet s'étant retiré)

### Objet : Compte administratif 2022 Budget principal - Approbation

Sous la présidence de Pascal Grappin, rapporteur, les comptes administratifs et les résultats de l'exercice budgétaire 2022 du Budget principal sont présentés aux membres du Comité.

### Compte administratif - Budget Principal

#### Résultat de l'exercice 2022

	Dépenses	Recettes	Affectation Résultats N-1	Résultat 2022
Fonctionnement	8 559 721,00	11 834 363,64	3 767 309,83	7 041 952,47
Investissement	14 840 799,69	16 128 413,30	- 2 437 026,70	- 1 149 413,09
total du CA	23 400 520,69	27 962 776,94	1 330 283,13	5 892 539,38
RAR	7 468 039,37	7 529 886,69		61 847,32
TOTAL	30 868 560,06	35 492 663,63	1 330 283,13	5 954 386,70

Le résultat de clôture intégrant les restes à réaliser est donc le suivant : 5 954 386,70 €.


Après en avoir délibéré, Monsieur Jacques Jacquenet, Président, ne prenant pas part au vote,

#### Le Comité :

- Prend acte de la présentation faite du compte administratif 2022 pour le Budget principal ;
- Approuve le compte administratif de l'exercice 2022 qui se résume comme ci-dessus et en arrête les résultats définitifs ;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion;

Dijon, le 12 avril 2022

Le Président du SICECO



Jacques Jacquenet

**ACTE CERTIFIÉ EXECUTOIRE**  
en application du Code Général des Collectivités Territoriales  
après dépôt en Préfecture et publication ou notification

